

Plan de localisation du lot



LEGENDE

Zone de constructibilité autorisée et réglementée (voir PLU et règlement écrit)

Lots 1, 2 et 3 : bande de 5m d'implantation obligatoire d'une façade de la construction

Localisation préférentielle entrée charretière à la charge des acquéreurs

Haie champêtre obligatoire conformément à l'OAP (à charge de l'acquéreur)

Merlon hydraulique lot 21 (à conserver conformément au règlement écrit)

Périmètre d'opération

Coffret EDF

Coffret Telecom

Chambre Télécom L2T

Citerneau d'eau potable

Bouche à clé

Clôture ciment

Clôture légère

Haie Vive

Arbre feuillus

Arbre résineux

Privatif

Mitoyen

Poteau E.D.F

Poteau P.T.T

Poteau éclairage public

Panneaux de police

Cote altimétrique

Borne ancienne

Borne O.G.E. posée/contrôlée le 17/11/2023

Clou d'arpentage

Limite cadastrale

Limite de propriété

Cotation lot

Cote zone constructible



GEPPEC
Le Parc des Compétences
Rue du Bois Rond
76 140 CLEON
tél : 02.32.13.13.50
Mail : benoit.deneyn@geppec.com

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER
COMMUNE DE VRAIVILLE (27)

Projet d'un lotissement
Rue de l'Eglise
22 terrains à bâtir et un macrolot

PLAN DE VENTE
Lot n°18

Date	Modifications	Indice
Décembre 2023	Première édition	A
PDV		
Ech : 1/200		
N° Dossier :		



AGENCE EUREILE DE FRANCE :
26 Av. de l'île de France
BP 217 27202 VERNON Cedex
Tel : 02.32.51.55.39 Fax : 02.32.21.11.76
E-mail : vernon@caldea-normandie.fr



19 Rue des Arts Réunis
76100 ROUEN
tact@envv.fr



45 rue Robert Hooke
76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY
Tél. : 02 35 76 47 12
Email : contact@egeo.fr

B.156 : Les matrículas avec le symbole ' indiquent des bornes posées en retrait

L'existence réelle d'une servitude conventionnelle n'est acquise que si elle a été créée par un acte authentique.

